

Intitulé de l'UE	Approche méthodologique de la profession et activités d'intégration professionnelle (Partie II)
Section(s)	- (20 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Pascale DURIEUX	321	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie	55h	Pascale DURIEUX Xavier POTTIEZ
Stage professionnel	266h	Pascale DURIEUX Xavier POTTIEZ

Prérequis	Corequis
- Approche méthodologique de la profession et activités d'intégration professionnelle (Partie I)	

Répartition des heures
Séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie : 6h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires, 44h de séminaires
Stage professionnel : 266h d'AIP

Langue d'enseignement
Séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie : Français
Stage professionnel : Français

Connaissances et compétences préalables
Celles visées par l' UE "Approche méthodologique de la profession et activités d'intégration professionnelle" - Partie I

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche

- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes
- Être un acteur institutionnel et social engagé
 - S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Rédiger une analyse/observation psycho-socio-éducative
- Traduire en mots les forces et besoins de la personne
- Elaborer et justifier un PEI
- Rédiger une auto-évaluation professionnelle
- Rencontrer les besoins et attentes de son bénéficiaire
- Illustrer par des exemples concrets sa pratique des compétences professionnelles
- Etablir des liens entre les lectures théoriques et la pratique professionnelle
- Définir les notions de secret professionnel et de secret professionnel partagé
- Justifier ses prises de position en tant qu'éducateur spécialisé
- Appliquer les règles déontologiques dans des situations données (liées aux situations de stage)
- Appliquer une démarche éducative sans jugement
- Démontrer le rôle social et citoyen que l'étudiant occupe dans la société en tant qu'éducateur spécialisé notamment en respectant la parole en classe

Contenu de l'AA Séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie

- Observations
- Analyse psycho- socio- éducative
- Processus d'accompagnement éducatif
- Ecrits professionnels : note de synthèse, PEI, fiche d'intervention éducative, journalier, dossier de recherche, ...
- Débriefing de stage : autoévaluation des compétences, remise en question
- Ethique du métier d'éducateur spécialisé (questionnement de ses valeurs, de ses principes, ...)
- Cadre législatif (secrets professionnel et partagé)
- Cadre de travail: les structures professionnelles du secteur de l'aide à la jeunesse et du secteur du handicap, projet pédagogique
- Travail en équipe

Contenu de l'AA Stage professionnel

Outre l'expérience de terrain, le stage professionnel abordera les points suivants:

La rédaction d'un journalier comprenant :

- des actes éducatifs
- des propositions éducatives
- l'analyse de pratiques éducatives
- toutes informations utiles pour l'analyse de la pratique professionnelle

La rédaction d'un écrit professionnalisant comme la note de synthèse

La rédaction d'un écrit mettant en jeu une approche individualisée comme le PEI

La mise en place de médiation(s) éducative(s), rédigées sous forme de fiches d'intervention

L'analyse et la remise en question de sa pratique professionnelle, l'autoévaluation des acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement.

Méthodes d'enseignement

Séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, étude de cas

Stage professionnel : STAGE immersion professionnelle

Supports

Séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie : notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Stage professionnel : contrat de l'UE intégrée et supports du séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie

Ressources bibliographiques de l'AA Séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie

Les carnets de l'éducateur 2018, éditions Rhizome

Philippe Gaberan « La relation éducative : un outil professionnel pour un projet humaniste », 2003, Erès

Collection « L'éducation spécialisée au quotidien »

Guy Delhasse « Les quatre saisons d'un éducateur spécialisé », 2012, Couleur Livres

Ressources bibliographiques de l'AA Stage professionnel

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>L'évaluation intégrée signifie qu'une seule note globale sera fixée collégalement par les professeurs des deux activités d'apprentissage en fonction de l'acquisition par l'étudiant des acquis d'apprentissages de l'UE.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'Unité d'Enseignement (UE) relative aux Activités d'Intégration Professionnelle (AIP) est évaluée par le biais de cinq critères en lien avec le référentiel métier de l'éducateur spécialisé en acc. PE . <p>Chaque critère est opérationnalisé sous forme d'indicateurs. C'est le niveau de maîtrise des cinq critères qui détermine la validation de l'UE, moyennant le fait que chacun soit rencontré.</p> <ul style="list-style-type: none"> La note se base donc sur les critères suivants : <p style="margin-left: 40px;">Le Savoir-Être La Posture professionnelle La Relation à l'autre La Mise en place d'une Démarche Educative La Communication</p> <p>L'UE AIP fait l'objet d'une évaluation continue et intégrée. Elle repose, de manière indissociable, tant sur les séminaires d'intégration professionnelle (citer les activités évaluées) que sur le stage.</p> <p>Son caractère remédiable est laissé à l'appréciation de l'équipe pédagogique. La non-atteinte d'un critère peut entraîner l'invalidation de l'UE.</p> <p>L'évaluation portera également sur les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> La participation active aux séances de séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie, la présence y est bien entendu obligatoire Les dossiers de recherche et de stage y compris le journalier Le respect des échéances de remise des travaux demandés Les évaluations intermédiaire et finale de la structure vous accueillant en stage Le rapport de visite sur le lieu de stage Le feedback avec le psychopédagogue après le stage L'examen et le travail relatif à la déontologie de la profession. <p>L'étudiant qui n'a pas participé de façon régulière et assidue aux SIP peut se voir refuser l'accès aux stages pédagogiques par le Directeur de département.</p> <p>Dans le cas d'une absence justifiée en SIP, l'étudiant prendra contact avec les enseignants concernés au plus tard le premier jour de reprise des SIP suivant son absence afin de prendre connaissance des acquis d'apprentissage à compenser. Tout manquement à cet égard peut entraîner une évaluation défavorable dans le dispositif de suivi critérié des AIP.</p> <p>Dans le cas d'une absence prolongée justifiée en SIP, l'étudiant prendra rendez-vous avec son pédagogue et titulaire de classe afin de faire le point quant à la faisabilité d'effectuer un stage étant donné le déficit de préparation aux attendus du stage.</p> <p>Tout retard lors de la remise des travaux demandés dans l'une des AA entraîne un échec à l'UE.</p> <p>Les consignes précises concernant ces travaux seront communiquées par le psychopédagogue lors du séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie.</p> <p>L'échec à un des acquis d'apprentissage et/ou critères peut entraîner un échec à l'UE.</p>

